

DEUXIEME PARTIE: A L'ATTENTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

FICHE 21 - LES PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

De façon générale, les mouvements, débiteurs et créditeurs, et les soldes des comptes de non-résidents ouverts aux noms de correspondants ou de clients, doivent faire l'objet de déclaration pour l'établissement de la balance des paiements. Les déclarations reposent sur les principes suivants :

1. COMPTES DE NON-RÉSIDENTS

Parmi les comptes retraçant les créances et les engagements en francs CFP ou en devises, vis-à-vis des non-résidents, seuls sont désignés, dans les présents textes, sous le vocable comptes « de non-résidents », les comptes ci-après :

- les comptes ouverts dans les livres des intermédiaires dans la collectivité au nom de correspondants ou de clients non résidents (comptes lori);
- les comptes « miroirs » tenus chez les intermédiaires dans la collectivité et destinés à retracer les écritures enregistrées à leur nom à l'extérieur de la collectivité (comptes nostri);
- les comptes d'application avec ou sans mouvements de fonds, ouverts pour ordre, qui ne doivent pas être confondus avec les « comptes de passage » ;
- les comptes dans lesquels sont enregistrées toutes autres opérations de trésorerie réalisées avec les non-résidents ainsi que celles portant sur les valeurs reçues ou données en pension, achetées ou vendues ferme. Sont également visés les comptes de pensions livrées.

La qualité de non-résident est déterminée par l'existence d'une activité économique indépendante exercée à titre principal à l'extérieur de la collectivité, quel que soit le statut juridique de l'agent économique.

Parmi ces comptes de non-résidents sont repris les comptes en francs CFP et en devises (voir §3).

Janvier 2013 page 1



2. AGENTS FINANCIERS (CORRESPONDANTS) ET AGENTS NON FINANCIERS (CLIENTS)

Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements et en accord avec la nomenclature retenue dans la comptabilité bancaire, les opérateurs résidents et non résidents sont classés en agents financiers et non financiers.

2.1. Les agents financiers (correspondants)

2.1.1. Les agents financiers résidents regroupent

- Les établissements de crédit
- l'agence de l'IEOM,
- les établissements de crédit résidents.
- La clientèle financière résidente (pour mémoire)
- les OPCVM.
- les fonds communs de créances,
- les institutions financières autres que les établissements de crédit (sociétés de gestion de portefeuille, arbitragistes, autres).

2.1.2. Les agents financiers non résidents regroupent

- Les établissements de crédit non résidents
- les instituts d'émission et institutions monétaires assimilées,
- les banques et institutions assimilées à des établissements de crédit,
- les sièges et succursales à l'extérieur de la collectivité,
- les organismes internationaux à caractère bancaire et financier. À la différence des autres agents financiers, aucune nationalité ne peut leur être attribuée (cf. codes spécifiques).
- La clientèle financière non résidente
- OPCVM, notamment « mutual funds », « investment trusts »,
- les fonds communs de créances,
- les institutions financières autres que les établissements de crédit, notamment les sociétés de gestion de portefeuille, les sociétés de gestion de trésorerie, les caisses de gestion de dette, etc.

2.2. Les agents non financiers (clientèle)

2.2.1. Les agents non financiers résidents

Cette catégorie recouvre la clientèle non financière (personnes physiques ou morales y compris les administrations publiques et privées).

2.2.2. Les agents non financiers non résidents

Ils reprennent l'ensemble de la clientèle non financière non résidente : sociétés, ménages, administrations publiques et privées extérieures à la collectivité, forces armées, gouvernements et consulats étrangers, agents internationaux n'ayant pas un caractère bancaire ou financier, quel que soit le lieu de leur établissement.

Janvier 2013 page 2



3. ÉTATS D'ENCOURS « BALANCE DES PAIEMENTS » ET ÉTATS « SURFI » : COHÉRENCE D'ENSEMBLE

La réforme comptable SURFI a permis l'amélioration du raccordement des données comptables bancaires avec celles utilisées dans le recensement balance des paiements.

Les règles énoncées aux §1 et 2 ci-dessus peuvent être schématisées comme suit en se référant au tableau SITUATION, présenté en détail sur le site e-surfi à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/e-surfi/tableaux/htm/SITUATION-tableau.htm

Le tableau SITUATION reprend dans les colonnes appropriées le solde des opérations réalisées en euros, en devises en contrevaleur euros, et le cas échéant en francs CFP, en distinguant la nature résidente ou non de la contrepartie. La déclaration des opérations libellées en francs CFP par les établissements ayant une activité en Nouvelle-Calédonie se fait dans le tableau SITUATION activité « par implantation outre-mer (b) » (colonnes 9 à 12 à l'actif, 8 à 10 au passif et 6 à 8 au hors bilan).

(b) Il s'agit de la Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna.

1													
		Activité France Par implantation Outre-mer (a)							Activité Par implantation Outre-mer (Périmètre Social			itre-mer (b)	
	ACTIF	(a) Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna, Guadeloupe, Guyane,								(b) Nouvelle Calédonie, Polynésie Française,			
	A01	Martinique, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Martin, Saint Barthélémy Montants nets								Wallis et Futuna Montants nets			
		Amortiss.	Amortiss Euros Devises							Amortiss.	tiss CFP		
		dépréciations	R.	N.R.	R. + N.R.	R.	N.R.	R. + N.R.	Total	dépréciation	s R.	N.R.	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES			х			х					х	
2	OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE			X			X					X	
3	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES			x			х					x	
4	VALEURS IMMOBILISÉES			Х			Х					Х	
5	ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS			Х			Х					Х	
6	TOTAL			х			Х					х	
7	ACTIONS PROPRES			x									
8	INDICATEUR D'ACTIVITÉ EXERCÉE EN OUTRE-MER SANS GUICHET (c)												
	PASSIF												
	PASSIF		Guadele	Par ir velle Calé oupe, Guy	e nplantation O donie, Polyno ane, Martiniq lartin, Saint E	isie França ue, Réunio	ise, Wallis	et Futuna,	et	Activité Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu			
	PASSIF		(a) Nou	Par ir velle Calé oupe, Guy	nplantation O donie, Polyno ane, Martinio lartin, Saint E	isie França ue, Réunio	ise, Wallis n, Mayotte,	et Futuna,	et et	Périmètre (b) Nouvelle (Social Calédonie, Pol	ynésie Fra	
	PASSIF		(a) Nou	Par ir velle Calé oupe, Guy n, Saint M Euro	nplantation O donie, Polyndane, Martiniq dartin, Saint E	ésie França ue, Réunio darthélémy Wontants ne	ise, Wallis n, Mayotte,	et Futuna, Saint Pierro		Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Pol na	ynésie Fra	ançaise,
	PASSIF		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par ir welle Calé pupe, Guy n, Saint M Euro N.R.	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	ise, Wallis n, Mayotte, ets Devises N.R.	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne	ynésie Fra ets T	ançaise,
1	PASSIF OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		(a) Nou Guadele Miquelo	Par ir velle Calé oupe, Guy n, Saint M Euro	nplantation O donie, Polyndane, Martiniq dartin, Saint E	ésie França ue, Réunio darthélémy Wontants ne	ise, Wallis n, Mayotte, bits Devises	et Futuna, Saint Pierro		Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne	ynésie Fra ets T	ançaise,
1 2	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par ir welle Calé pupe, Guy n, Saint M Euro N.R.	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne	ynésie Fra ets T	ançaise,
1 2 3	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	velle Calé oupe, Guy n, Saint M Euro N.R. 2	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne SFP N.R. 9	ynésie Fra ets T	ançaise,
1 2 3 4	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par in velle Calé supe, Guyen, Saint Iv. Euro N.R. 2 X	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5 X	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne SFP N.R. 9 X	ynésie Fra ets T	ançaise,
-	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par in velle Calé pupe, Guy n, Saint Iv Euro N.R. 2 X	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5 X X	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne EFP N.R. 9 X X	ynésie Fra ets T	ançaise,
4	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES PROVISIONS, CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS		(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par in velle Calé pupe, Guy n, Saint Iv Euro N.R. 2 X	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5 X X	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne EFP N.R. 9 X X	ynésie Fra ets T	ançaise,
4	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES PROVISIONS, CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS REPORT À NOUVEAU (+/-)	(+/-)	(a) Nou Guadelo Miquelo R.	Par in velle Calé pupe, Guy n, Saint Iv Euro N.R. 2 X	nplantation O donie, Polyna ane, Martiniq lartin, Saint E s R. + N.R	isie França ue, Réunio larthélémy Wontants ne R.	Devises N.R. 5 X X	et Futuna, Saint Pierre R. + N.R.	Total	Périmètre (b) Nouvelle (Wallis et Futu	Social Calédonie, Polyna Montants ne EFP N.R. 9 X X	ynésie Fra ets T	ançaise,

Seuls les mouvements et les soldes enregistrés sur les comptes de non-résidents (en euros, en devises et/ou en francs CFP) sont pris en considération pour l'établissement de la balance des paiements.

Janvier 2013 page 3